

POSTE A POURVOIR

Il est porté à la connaissance de personnels travaillant pour le compte des CASI/CSE et du CCGPF que le poste suivant est à pourvoir :

DISPOSITIONS DU CONTRAT

- ↪ NATURE DU CONTRAT : **Contrat à durée indéterminée.**
- ↪ FONCTION : **Dépensier mobile en Maison Familiale (H/F).**
- ↪ STATUT : **AM 1.**
- ↪ COEFFICIENT : **173.43 points.**
- ↪ LIEU DE TRAVAIL : **L'ensemble des Villages Vacances du CCGPF.**
- ↪ DURÉE MENSUELLE DU TRAVAIL : 35 heures en moyenne hebdomadaire (annualisation du temps de travail). Poste susceptible de moduler le temps de travail conformément aux dispositions de l'accord collectif sur l'aménagement et la réduction du temps de travail du 12 mars 2021.

LIEN(S) HIÉRARCHIQUE(S)

Il (ou elle) sera sous la responsabilité de l'économiste et du Directeur ou de la Directrice du Village Vacances sur lequel il exercera

DESCRIPTION DU POSTE

Rattaché(e) au Directeur (à la Directrice) du Village Vacances et à l'économiste sur lequel il exerce et en étroite collaboration avec le service comptabilité et gestion du siège, vous serez chargé(e) des missions principales suivantes.

Gestion administrative et comptable :

- ↪ Saisie et tenue de la comptabilité courante
- ↪ Enregistrement des factures et des règlements
- ↪ Gère les importations des factures du RMS vers SAGE
- ↪ Contrôle et transmission des caisses des différents points de ventes
- ↪ Rapprochement bancaire
- ↪ Travaux administratifs divers
- ↪ Participation à la réalisation des inventaires et travaux des inventaires de fin d'année
- ↪ Saisie des relevés de temps de travail du personnel, gestion des modifications éventuelles de plannings et des différentes interventions à réaliser sur l'outil de gestion des temps, sous la responsabilité du directeur

Suivi des achats des secteurs alimentation, bar et entretien (en l'absence de l'économiste) :

- ↪ Réception, contrôle des livraisons, rangement et stockage des produits
- ↪ Traitement informatisé des documents de l'économiste : bons de sortie, bons de commande, vérification des factures, des bons de livraisons, ...
- ↪ Participation à la réalisation des inventaires

Veille au respect quotidien de l'application de la démarche HACCP sur le centre

- ↪ Participation à la formation des saisonniers
- ↪ Réalisation des documents « méthodes HACCP »

Participation aux réunions et aux projets de service :

- ↪ Participe aux réunions et projets du village : réunions d'accueil, soirées à thèmes, temps forts de l'animation, ...
- ↪ Participe aux séminaires annuels
- ↪ Formule toute proposition ou suggestion permettant d'améliorer la qualité de service et la satisfaction des vacanciers

Si besoin assure le remplace de l'économiste et apporte son aide aux autres secteurs.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

- ↪ **Mobilité requise sur l'ensemble des Villages Vacances du CCGPF.**

COMPÉTENCES ET QUALITÉS PROFESSIONNELLES RECHERCHÉES

- ↪ Pratique courante de la gestion budgétaire, des règles de base de la comptabilité et de la gestion des stocks.
- ↪ Maîtrise des relations avec les fournisseurs.
- ↪ Bonne connaissance du fonctionnement du village.
- ↪ Bonne connaissance des règles de gestion du temps de travail
- ↪ Bonnes capacités relationnelles.
- ↪ Sens du service.
- ↪ Capacité d'organisation.
- ↪ Rigueur.
- ↪ Maîtrise de l'outil informatique (pack office, Sage, Kélio, ...).
- ↪ Maîtrise du logiciel et/ou des outils de gestion des temps

FORMATION ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE REQUISES

- ↪ Formation de niveau III de l'Education nationale dans le domaine de la comptabilité.
- ↪ Le(la) candidat(e) aura une expérience professionnelle d'au moins 3 années dans un poste similaire exercé au sein de villages de vacances.

Les candidatures seront à adresser à la Direction Adjointe du CCGPF,
pour le 10 mai 2024 au plus tard.

La présente information ne présume pas d'une obligation d'embauche interne au CCGPF.

De plus, il est précisé qu'en procédant par voie de recrutement interne, le candidat se verra appliquer une période probatoire de 2 mois, éventuellement renouvelable une fois, et que, dans l'hypothèse où cette période ne serait pas concluante, ce candidat serait réintégré dans le poste précédemment tenu.

Catherine KUNTZ-GIRAUD
Directrice adjointe

Cc : les représentants du personnel du CCGPF.